



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

**N° de la demande :** 2012-3323  
**Demande :** Nouvelle LMR pour une MAQT déjà évaluée  
**Produit :** Acaricide pyridabène de qualité technique  
**N° d'homologation :** 25133  
**Matières actives (m. a.) :** Pyridabène [PYD]  
**N° de document de l'ARLA :** 2330163

### But de la demande

La présente demande vise à harmoniser les limites maximales de résidus (LMR) à l'importation sur différentes denrées importées.

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

### Évaluations sanitaires

Les données sur les résidus de pyridabène dans et sur les fruits du groupe de cultures 10 révisé (agrumes), du groupe de cultures 12-09 (fruits à noyau), du sous-groupe de cultures 13-07F (petits fruits de plantes grimpantes, sauf les kiwis) et du sous-groupe de cultures 13-07H (petits fruits de plantes naines, sauf les fraises) ont été soumises en appui à l'établissement de limites maximales de résidus pour ces denrées. De plus, des études sur le processus de transformation des prunes, des raisins et des oranges traités ont été examinées ou réévaluées pour déterminer le potentiel de concentration des résidus de pyridabène dans les produits transformés.

### Limites maximales de résidus

La recommandation concernant les LMR à l'importation pour le pyridabène a été basée sur les données des essais en champ présentées et les indications fournies par le [calculateur de limites maximales de résidus de l'Organisation de coopération et de développement économiques](#). Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus de pyridabène dans et sur différentes denrées. Les résidus dans les produits transformés qui ne sont pas indiqués au tableau 1 sont assujettis aux LMR proposées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

**Tableau 1 Résumé des données sur les essais en champ et la transformation alimentaire utilisées pour appuyer les limites maximales de résidus (LMR)**

Groupe de culture	Denrée	Méthode d'application/ Dose d'application totale (g de m.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuellement établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
				Min.	Max.			
Fruits à noyau (groupe de récoltes 12-09)	Cerises	Foliaire/1090-1270	6-8	< 0,05	1,28	Aucune	1,3 (cerises douces et acides)	3,0
	Prunes	Foliaire/1113-1135	7	< 0,05	0,68	3,1 (pruneaux)	Aucune	
	Pêches	Foliaire/1109-1123	6-7	< 0,05	2,36	Aucune	1,5	
Petits fruits de plantes grimpantes, sauf le kiwi (sous-groupe de cultures 13-07F)	Raisins	Foliaire/1120	7	0,17	1,38	0,8 (raisins secs), 0,06 (jus de raisin)	0,3	2,0
Agrumes (groupe de cultures 10 révisé)	Oranges	Foliaire/1120-1680	7	< 0,05	0,37	25 (huile d'orange), 0,10 (jus d'orange)	Aucune	0,9 10 (huile d'agrumes)
	Citrons	Foliaire/1120-1680	7	0,07	0,43	Aucune	Aucune	
	Pamplemousses	Foliaire/1120-1680	7	< 0,05	0,27	Aucune	Aucune	
Petits fruits de plantes naines (sous-groupe de cultures 13-07G)	Canneberges	Foliaire/1120	19-20	0,17	0,41	Aucune	Aucune	0,9

Les LMR sont proposées pour chaque denrée des groupes de cultures indiqués conformément à la page Web des [Groupes de cultures et propriétés chimiques de leurs résidus](#) de la section Pesticides et lutte antiparasitaire du site Web de Santé Canada.

### Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

### Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

### **Conclusion**

Après examen de toutes les données disponibles, les LMR proposées au tableau 1 sont recommandées en ce qui concerne les résidus de pyridabène dans les denrées importées. Les résidus dans ces denrées cultivées aux LMR proposées ne présenteront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population.

## Références

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Référence</b>
2219534	1999, Pyridaben: Magnitude of the Residue on Cranberry, DACO: 7.2.1,7.4.1
2219524	1998, Magnitude of Pyridaben Residues in Peaches – Additional Georgia Sites, DACO: 7.2.1,7.4.1
2219525	1997, Magnitude of Pyridaben Residues in Plums, DACO: 7.2.1,7.4.1
2219531	1997, Magnitude of Pyridaben Residues in Plum Process Fractions, DACO: 7.2.1,7.4.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.